

Mener un projet RSE / RSO

RS6738 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	110, 300, 310
Formacode(s)	32008, 12587, 12522, 32131
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2027

Certificateur(s)

CEGOS · SIRET : 55202467100091

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Quels que soient leur statut, leur taille ou leur secteur d'activité, de plus en plus d'entreprises et organisations se préoccupent de leur impact environnemental et sociétal en développant davantage des pratiques éthiques et durables. Une démarche bénéfique pour toutes les parties prenantes (collaborateurs, investisseurs, clients...) et qui permet de se différencier commercialement en améliorant son image et sa réputation tout en gagnant en productivité et compétitivité.

La certification "Mener un projet RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) / RSO (Responsabilité sociétale des organisations)" vient répondre à cet enjeu majeur en validant les compétences nécessaires au bon déploiement de cette stratégie et va permettre aux candidats de construire leur propre politique adaptée à la spécificité de leur structure. Le certificat, qui est adossé à un référentiel de compétences, vient attester la maîtrise de celles-ci en lien avec une activité ou une fonction.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser un diagnostic des activités de l'organisation, en identifiant ses pratiques au regard des enjeux RSE / RSO, et en portant une attention particulière aux problématiques de handicap traitées, afin de présenter un état des lieux précis et contextualisé à la direction dans les 3 domaines social, environnemental et économique.
- Élaborer des propositions d'engagements RSE / RSO adaptés à son organisation, en tenant compte des éléments du diagnostic préalablement réalisé et des enjeux majeurs identifiés pour l'organisation et les parties prenantes (clients/usagers, fournisseurs, associations de riverains, salariés, conseil d'administration, représentants du personnel, ...), pour obtenir les décisions de priorités RSE / RSO de la direction et aligner l'organisation sur ces décisions.
- Construire un plan d'actions, en proposant des activités thématiques et organisées dans le temps, adaptées aux situations de handicap éventuellement identifiées, en vue d'assurer le déploiement progressif de la démarche RSE / RSO de son organisation.
- Communiquer sur le projet RSE / RSO au sein de son organisation, en valorisant les actions proposées, en anticipant les situations de handicap éventuelles, et en proposant des supports adaptés au message, pour que les parties prenantes internes adhèrent au projet RSE / RSO et contribuent à l'obtention des résultats attendus.
- Conduire le projet RSE / RSO, en exécutant les actions prévues, en surveillant leur réalisation afin de favoriser l'atteinte des résultats attendus

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

ISO 26000,

ODD - Objectifs Développement Durables,
Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD),
loi anti-gaspillage pour une économie circulaire,
loi Climat & Résilience,
loi pour l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté des personnes handicapées de 2005,
loi sur le devoir de vigilance,
loi Sapin II

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sans objet.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- le suivi d'un parcours de formation continue ;
- être en charge ou de se voir confier à court terme un projet contribuant à une démarche RSE / RSO, ou avoir un projet professionnel lié à la RSE / RSO, l'un ou l'autre étant décrit dans le dossier professionnel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de trois membres? :

- 1 collaborateur de l'organisme certificateur, expert RSE/RSO, n'ayant participé ni à l'accompagnement ni à la formation du candidat,
- 2 professionnels externes à l'organisme certificateur, expert RSE/RSO, n'ayant participé ni à l'accompagnement ni à la formation du candidat. Au moins un des deux professionnels externes est choisi parmi le réseau professionnel Cegos, composé de responsables ou directeurs RSE / RSO ou parmi un réseau d'académiques : universitaires ou représentants d'écoles.

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2027
Date de dernière délivrance possible	01/04/2028

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34196

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.cegos.fr/formations/rse-et-developpement-durable/certificat-mener-un-projet-rserso

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6738/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 556 €
Durée	56 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	16
Taux d'achèvement	100 %
Période	12/2024 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	23
Montant total engagé	132 156 €
Coût moyen par dossier	5 746 €
Durée moyenne	60 h
Période	11/2024 – 09/2026
France compétences	68 %
Entreprise	15 %
Reste à charge titulaire	14 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.